

cette énorme somme d'assurance intéresse des centaines de mille, sinon plus d'un million, d'assurés. Elle représente les économies de centaines de mille Canadiens. C'est l'espoir de leur avenir, si jamais le chef de famille tombe malade ou meurt, suivant le cas. C'est le moyen économique essentiel d'existence, dirai-je, de centaines de mille gens dans ce pays, et cependant quelques-uns de mes honorables amis, comme l'honorable député de Winnipeg-Centre-Nord et l'honorable représentante de Grey-Sud-Est (Mlle Macphail) et quelques autres, prêchent l'oubli de notre devoir relativement à l'intérêt sur les obligations et au paiement des obligations, provinciales et municipales, quand, monsieur l'Orateur, ces dernières forment l'actif à l'appui de ces sept billions de dollars d'assurance en vigueur dans ce pays. C'est là la classe de valeurs dans laquelle sont versés les millions de dollars de primes que payent les gens de ce pays. Ils ont blâmé le premier ministre de parler constamment du crédit du Canada, mais si le premier ministre allait écouter quelques-uns des arguments qu'on lui a soumis depuis un an dans cette Chambre et négliger le crédit du Canada, cela amènerait la ruine non seulement d'une demi-douzaine ou d'une douzaine de compagnies d'assurance, mais de centaines de mille pauvres gens de ce pays dont les économies ont pris la forme de primes d'assurance. Ce sont là des choses qu'il est bon de retenir. Si le crédit de ce pays allait disparaître, les économies des gens dont j'ai parlé disparaîtraient également.

Mon honorable ami de Macleod (M. Coote) a fait quelques remarques l'autre soir, et je désire lui dire que je n'ai aucune critique à offrir sur bien des choses qu'il a dites, mais il réclamait surtout la création d'une banque centrale. Il veut une banque centrale qu'il a décrite comme une banque nationale possédée entièrement par l'Etat. C'est ce qu'il veut, une banque centrale d'Etat. Quelle serait la politique d'une telle banque? Il dit que sa politique devrait être arrêtée en blanc et en noir. Quelle serait-elle? La politique de cette banque serait le maintien du niveau des prix, dit-il. Examinons cet aspect du problème pour un instant.

Cette doctrine est très simple et très attrayante, semble-t-il. Mon honorable ami déclare qu'il veut la création d'une banque centrale, propriété de l'Etat, pour maintenir le niveau des prix. Pour quiconque n'analyse pas la proposition d'assez près, elle possède un certain attrait; de fait, l'une des choses que nous avons tous à cœur d'accomplir par dessus tout, c'est de ramener à un niveau raisonnable les prix des articles de première nécessité non seulement au Canada, mais dans

le monde entier; personne ne le conteste. Nous voulons tous que les prix des articles nécessaires à la vie se relèvent dans le monde entier. Et je m'arrête ici pour faire observer qu'il y a, en réalité, deux grandes écoles de pensée en ce qui regarde la situation économique. La première soutient la thèse qu'il faut s'en tenir à la déflation jusqu'à ce que le taux d'intérêt, les salaires, les frais des services publics et les loyers soient ramenés au bas niveau des prix de tous les articles de première nécessité. D'autre part, nous avons l'autre groupe,—et je crois que les membres du régime actuel ainsi que la grande majorité de la députation ministérielle en font partie,—qui espère découvrir une méthode en vertu de laquelle nous obtiendrons le même résultat sans qu'il soit nécessaire de faire baisser les prix de toutes choses au plus bas niveau possible. Vous avez donc d'une part, une liquidation complète; de l'autre, la restauration du crédit, et lorsque je prononce ce mot là, je n'entends nullement désigner quelque chose de nébuleux et que l'on distribue sans qu'il y ait rien pour l'appuyer. Le crédit est quelque chose de tangible. Il s'appuie sur deux ou trois choses—les articles nécessaires à la vie, la propriété foncière, les immeubles et la réputation, car, la réputation remplace assez souvent le crédit. Cependant, il faut qu'il y ait quelque chose de tangible avant qu'une banque ou une institution financière quelconque consente à accorder du crédit à quelqu'un; personne ne saurait obtenir de crédit sans offrir certaines garanties. Et voilà pourquoi je dis qu'il existe deux écoles de pensée. Mon honorable ami de Macleod soutient la thèse, sachant que la proposition est attrayante et qu'elle frappe l'imagination des gens, qu'il faut relever le niveau des prix. Il préconise la création d'une banque centrale. Cependant, il ne s'ensuit pas que la création d'une institution de cette nature aurait pour effet de relever le niveau des prix. J'ai consacré beaucoup de temps à l'étude de ce problème, du moins en tant que je suis en mesure de le faire, et je l'avoue franchement, je ne vois pas comment la création d'une banque centrale pourrait exercer une influence sensible sur le niveau des prix. En réalité, je n'en crois rien. Je répète ce que j'ai dit, en 1923, lors de la refonte de la loi des banques; je l'ai répété à maintes reprises, et je le dis encore, sous le régime de la loi financière, nous possédons un organisme aussi flexible et efficace pour ainsi dire que celui que nous assurerait la création d'une banque centrale. On voudra bien observer, qu'une banque centrale ne pourrait pas fixer les prix, c'est incontestable. Et le nouvel organisme